

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Vingt-troisième session du Comité pour les plantes
Genève (Suisse), 22 et 24-27 juillet 2017

Questions régionales

Rapports régionaux

AMÉRIQUE DU NORD

1. Le présent rapport couvrant la période de novembre 2015 à mai 2017 a été préparé par María Isabel Camarena Osorno, Représentante régionale suppléante pour l'Amérique du Nord, en collaboration avec les autorités CITES du Canada, Mexique et États-Unis d'Amérique*.
2. **4. Vue d'ensemble des développements majeurs**

2.1 Examen périodique

États-Unis d'Amérique

L'examen périodique de l'espèce originaire des USA *Lewisia serrata* (Portulacaceae) est en cours et les résultats seront rendus à la 24^e session du Comité pour les plantes.

2.1 Avis de commerce non préjudiciable:

Canada

- 2.1.1 Le Canada maintient les rapports d'ACNP pour les espèces faisant l'objet de fréquentes opérations commerciales, dont deux plantes canadiennes : le ginseng américain (*Panax quinquefolius*) et l'hydraste du Canada (*Hydrastis canadensis*). L'examen de ces rapports est réalisé après chaque Conférence des Parties ou lorsque de nouvelles données importantes deviennent disponibles. Les rapports d'ACNP pour les espèces terrestres et les avis scientifiques utilisés pour formuler les ACNP pour les espèces marines sont disponibles sur le site canadien <http://www.ec.gc.ca/cites/default.asp?lang=Fr&n=2942DC30-1>
- 2.1.2 Au Canada, l'hydraste (*Hydrastis canadensis*) qui pousse dans la province d'Ontario figure dans la catégorie Menacée au titre de la Loi sur les espèces en péril. Le docteur Adrienne Sinclair a préparé un rapport périodique actualisé pour le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada à partir des travaux effectués sur le terrain en juillet 2015 qui serviront de base à l'ACNP pour cette espèce.

Mexique

- 2.1.3 Conformément aux dispositions de l'article IV de la Convention ainsi qu'à celles de la rRes. Conf. (Rev. CoP17), pendant la période couverte par le présent rapport, l'Autorité scientifique CITES du Mexique (CONABIO) a formulé 459 ACNP pour les espèces de flore couvrant 9 taxons indcrites à l'Annexe II : *Euphorbia antisiphilitica*, *Swietenia macrophylla*, *Dalbergia retusa*, *Dalbergia granadillo*, *Dalbergia*

* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES (ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

congestiflora, *Guaiaecum sanctum* et *Opuntia cholla*. Parmi ceux-ci, la grande majorité (environ 65%) concernent *E. antisiphilitica* (candelilla).

- 2.1.4 De même, la CONABIO a formulé 56 opinions techniques sur les plans de gestion destinés à orienter les prélèvements durables d'*Euphorbia antisiphilitica*, *Swietenia macrophylla*, *Dalbergia retusa*, *Dalbergia granadillo* et *Guaiaecum sanctum*. Cette fois encore, la majorité de ces avis (environ 80%) concernent la collecte de candelillas.

2.2 Renforcement des capacités

Canada

- 2.2.1 Le ginseng américain (*Panax quinquefolius*) est inscrit comme espèce menacée sous le régime de la *Loi sur les espèces en péril*. En juillet et août 2016, Environnement et changement climatique Canada (ECCC) a organisé trois sessions de formation sur le ginseng américain dans la région de Québec, en collaboration avec la région d'Ontario. Les agents de la faune et de la flore sauvage et de la conservation se sont rendus sur le terrain pour apprendre à identifier le ginseng américain dans son milieu naturel, à reconnaître les signes de braconnage et les outils utilisés par les braconniers. La formation a également porté sur les menaces pesant sur ces espèces et les méthodes utilisées pour marquer les plantes dans le but de protéger les populations sauvages du braconnage et d'étayer les procédures judiciaires.
- 2.2.2 Le Directeur général de la Direction de l'application de la loi canadienne sur l'environnement et le changement climatique, Sheldon Jordan, préside actuellement le Groupe de travail sur la criminalité liée aux espèces sauvages d'INTERPOL. Ce groupe de travail, sous-groupe de la Sous-direction de la sécurité environnementale, travaille sur les questions liées à l'application de la loi, les stratégies et moyens permettant à INTERPOL de soutenir un réseau international de spécialistes de la lutte contre la fraude spécialisée dans la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts. L'implication de l'ECCC dans le Groupe de travail sur la criminalité liée aux espèces sauvages a porté sur le renforcement des capacités et la facilitation de l'échange d'informations en soutien aux actions coordonnées et renforcées de lutte contre la fraude au niveau mondial.

Mexique

- 2.2.3 Pendant la période couverte par le présent rapport et dans le but d'encourager une cueillette durable de candelilla (*Euphorbia antisiphilitica*), la Commission nationale forestière (CONAFOR) a financé l'élaboration des études techniques suivantes :
- En 2015, cinq études techniques concernant la gestion durable de 26 855 hectares.
 - En 2016, 32 études techniques concernant la gestion durable de 118 493 hectares.
 - En 2017 (à ce jour), 40 études techniques concernant la gestion durable de 123 067 hectares.
- 2.2.4 En lien avec ce qui précède, le Programme national forestier (PRONAFOR) 2017 de la CONAFOR a à ce jour apporté un soutien financier à la modernisation du matériel d'extraction de la cire de candelilla et à l'équipement d'une raffinerie.
- 2.2.5 De même, par le biais du PRONAFOR, la CONAFOR a appuyé 12 demandes en faveur de l'élaboration d'un document technique unifié en lien avec la cueillette durable des espèces tropicales, comme l'acajou (*Swietenia macrophylla*), couvrant 23 359 hectares pour la période 2016-2017 ; dont 60% pour 2016 et 40% pour 2017.

États-Unis d'Amérique

- 2.2.6 En partenariat avec Tetra Tech (avec des financements de l'Agence US pour le développement international), le Fish and Wildlife Service (USFWS) a aidé des responsables de 14 pays d'Afrique de l'Ouest (12) et Centrale (2) à participer au programme de la maîtrise en *Gestion et conservation des espèces faisant l'objet d'un commerce : le cadre international* (Cours de Maîtrise CITES en Andalousie, Espagne) avril 2016 à mars 2017.

- 2.2.7 Le laboratoire de police scientifique de l'USFWS dont les chercheurs sont canadiens, australiens, argentins et étatsuniens a récemment publié ses conclusions qui montrent qu'une analyse chimique (Analyse directe en temps réel (DART) Spectrométrie de masse à temps de vol (TOF-MS) permet de distinguer le bois de l'espèce inscrite à l'Annexe I de la CITES, *Araucaria araucanacan*, des autres espèces similaires. Ainsi qu'il est indiqué dans [PC21 Doc. 15, Création d'un répertoire d'identification des espèces de bois inscrites aux annexes CITES](#), la méthode DART-TOF MS permet d'analyser des échantillons de bois solides, ce qui réduit le temps liés à la préparation et le coût des analyses. Le coût d'une machine DART-TOF-MS est le même que celui d'une analyse d'ADN et exige la présence d'une personne pouvant comprendre les données, mais l'analyse coûte environ 0,10 USD par échantillon, et une centaine d'échantillons peuvent facilement être analysés chaque jour. Ces conclusions sont publiées dans le journal de l'Association internationale des anatomistes du bois (dont des extraits sont disponibles sur le site <http://booksandjournals.brillonline.com/content/journals/10.1163/22941932-20170171>).
- 2.2.8 Formation XyloTron (24-26 janvier, 2017, Guatemala) : Le Service des Forêts (USFS) - Programmes internationaux, a facilité une formation technique ciblée sur le XyloTron. Le XyloTron est un outil et système de base de données élaboré par le laboratoire des produits forestiers de l'USFS qui permet l'identification rapide sur site des essences de bois. L'USFS a délivré à un petit groupe de 12 étudiants, professeurs et responsables portuaires une formation théorique et pratique sur l'utilisation du XyloTron pour l'identification des espèces et l'ajout de spécimens à la collection d'images de référence. En plus de la formation, le matériel du XyloTron a été donné au laboratoire de police scientifique du Guatemala, en même temps qu'une assistance technique à distance fournie par l'USFS.
- 2.2.9 Actions de formation sur les bois de rose et palissandres : L'organe de gestion des USA a élaboré une série d'outils de formation destinés à aider les acteurs du commerce des espèces du genre *Dalbergia* (à l'exception du palissandre de Rio, *Dalbergia nigra*, inscrite à l'Annexe I) et des trois espèces de bubinga : *Guibourtia demeusei*, *G. pellegriniana*, et *G. tessmannii* et du kosso (palissandre africain) inscrites à l'Annexe II de la CITES depuis le 2 janvier 2017 et qui doivent obtenir des permis d'importation et réexportation pour ces espèces et produits dérivés. Les documents disponibles en ligne sont :
- Une lettre datée du 17 novembre 2016 (révisée le 13 avril 201) aux importateurs/ réexportateurs états-uniens d'espèces de bois de rose et palissandres, disponible sur <https://www.fws.gov/international/pdf/letter-appendix-II-timber-listings-november-2016.pdf> ;
 - Des questions et réponses sur <https://www.fws.gov/international/pdf/questions-and-answers-appendix-II-timber-listings-December-2016.pdf> ; et
 - Deux séminaires en ligne de l'Association internationale des produits du bois (IWPA) et la Ligue des orchestres américains (LAO). Pour visionner le séminaire en ligne de l'IWPA qui propose des conseils aux marchandes de bois et de produits du bois, voir <https://attendeegotowebinar.com/recording/825012870722049>. Pour visionner le séminaire en ligne de la LAO sur les conseils adressés aux musiciens qui voyagent, voir : <https://youtu.be/p7EXqrPNFFM>.
- 2.2.10 (DOI-ITAP) : Financé par le département d'État et par des fonds complémentaires de la Wildlife Conservation Society (WCS), le bureau des affaires internationales du Département américain de l'Intérieur, via leur Programme international d'assistance technique (DOI-ITAP), a engagé les actions suivantes :
- 17-18 septembre 2015 à San Jose, Costa Rica – Atelier national de mise en œuvre de la CITES et de lutte contre la fraude destiné aux inspecteurs. Trente deux responsables costaricains de la CITES et des Douanes ont reçu une formation délivrée par un inspecteur du Bureau de la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages de l'USFWS et les autorités régionales CITES sur des sujets tels que le cadre général dans lequel fonctionne la CITES, les documents exigés et les obligations en matière de déclaration, ainsi que les protocoles d'inspection des spécimens CITES.
 - 26 janvier 2016 à Panama City, Panama – Réunion régionale de coordination et d'échanges d'informations de 6 responsables administratifs CITES du Costa Rica, Salvador, Guatemala, Honduras, Panama et République Dominicaine.
 - 21-22 juin 2016 à San Salvador, Salvador – Réunion d'échanges d'informations et de coordination des responsables CITES. Vingt trois responsables CITES de Belize, Costa Rica, Salvador,

Guatemala, Honduras, Panama, République Dominicaine et États-Unis ont discuté des questions d'intérêts mutuels en préparation de la CoP17.

- 30-31 août 2016 à San Salvador, Salvador - Atelier national de mise en œuvre de la CITES et de lutte contre la fraude destiné aux inspecteurs. Vingt trois responsables salvadoriens de la CITES et des Douanes ont reçu une formation délivrée par un inspecteur du Bureau de la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages de l'USFWS et les autorités régionales CITES sur des sujets tels que le cadre général dans lequel fonctionne la CITES, les documents exigés et obligations en matière de déclaration, ainsi que les protocoles d'inspection des spécimens CITES.
- 21 février – 4 mars 2017 à Rabat, Maroc – A la demande de l'organe de gestion marocain de la CITES, le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD), 2 experts techniques USFWS CITES et un agent retraité de la lutte contre la fraude d'Environnement Canada ont mené une mission technique CITES sur l'amélioration des protocoles et procédures de mise en œuvre de la législation CITES du Maroc, plus particulièrement pour ce qui concerne la coordination entre l'organe de gestion et les autorités douanières.
- *Actions menées au Chili*
 - Août 2015 à ce jour – Tout au long de 2015, le DOI-ITAP a œuvré en coopération avec les autorités chiliennes, y compris le Comité national CITES et le Muséum d'Histoire naturelle, à l'élaboration d'une grande exposition visuelle sur l'histoire de la CITES au Chili pour fêter les 40 ans de la CITES.
 - 4 mai 2016, Valparaiso - DOI-ITAP en coordination avec diverses agences chiliennes a présenté un séminaire d'une journée sur la mise en œuvre de la CITES et la lutte contre la fraude aux niveaux national et local.
 - 24 octobre 2016, Santiago - DOI-ITAP, le Comité national CITES et les agences qui le composent ont présenté un atelier d'une journée destiné aux responsables et autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la CITES et dans la lutte contre la fraude.
 - 30-31 mai 2017, Valparaiso – Atelier régional pour les inspecteurs des douanes et de la police sur l'application de la CITES aux ports d'entrée. Les instructeurs étaient des responsables de la CITES et l'attaché du bureau de l'USFWS pour l'Amérique du Sud, et les participants à l'atelier étaient chiliens et colombiens. Les questions abordées concernaient les meilleures pratiques pour la conduite des inspections impliquant des espèces sauvages, l'application du droit de la CITES, et la répartition des responsabilités et compétences au sein du gouvernement.

2.3 Divers

Canada

- 2.3.1 En 2016, l'ECCC a contribué à l'élaboration du Guide des bonnes pratiques d'identification judiciaire des bois, projet dirigé par le Programme mondial de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) et le Laboratoire et section scientifique (LSS) (https://www.unodc.org/documents/Wildlife/Guide_Timber.pdf). Ce Guide est destiné à aider les agents de lutte contre la fraude placés en première ligne dans le monde entier à identifier les espèces et la provenance géographique des échantillons de bois en utilisant les techniques de l'analyse de police judiciaire et les données des laboratoires. Les informations recueillies par les techniques de l'analyse de police judiciaire des bois peuvent permettre d'élaborer les actions ciblées de lutte contre la fraude. Il permettra de garantir que les ressources sont dirigées vers les zones victimes d'une exploitation illégale et d'appuyer les pays pour qu'ils luttent plus efficacement contre le commerce illicite de produits d'essences protégées. Par ailleurs, le fait d'identifier les sites d'exploitation forestière illicite permet d'aider les pays à réagir contre ces activités illégales au sein de leurs frontières et encourage la coopération internationale dans ce domaine.

Mexique

- 2.3.2 A la 17^e session de la Conférence des Parties (CoP17, Johannesburg 2016), le Mexique a :

- a) Soumis les propositions suivantes sur la flore, qui ont toutes été adoptées par la CoP et sont répercutées dans les Annexes CITES :
- Proposition CoP17 Prop. 50, sur l'inscription du genre *Beaucarnea* à l'Annexe II ;
 - Proposition CoP17 Prop. 51, sur la suppression de *Tillandsia mauryana* de l'Annexe II ;
 - Proposition CoP17 Prop. 54, sur l'inscription de 13 essences produisant du bois du genre *Dalbergia* originaires du Mexique et d'Amérique centrale (avec l'annotation #6).
- b) Soumis les documents suivants dont les recommandations ont été adoptées par la CoP17 :
- CoP17 Doc. 62 (Rev. 1), « Commerce international des essences de bois de rose [LEGUMINOSAE (Fabaceae)] »; ayant abouti à la Décision 17.234;
 - CoP17 Doc. 14.6 (Rev. 1), « Coopération avec la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes de la Convention sur la diversité biologique », ayant abouti aux Décisions 17.53 à 17.54.

2.3.3 Point sur les autorités nationales CITES mexicaines : le 1^{er} novembre 2016, Mr. José Pedro Funes Izaguirre a été nommé chef de l'organe de gestion pour le Mexique (DGVS-SEMARNAT). Cette information figure dans la section « Informations et Contacts nationaux » du site web de la CITES.

États-Unis d'Amérique

2.3.4 En 2016, le Service des forêts des États-Unis, en partenariat avec Freeland et d'autres partenaires, avec des financements provenant du programme Asia's Regional Response to Endangered Species Trafficking (ARREST) de l'USAID, a élaboré un outil destiné aux gouvernements et partenaires pour leur permettre de construire, mettre en place et pérenniser un réseau de lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages (WEN). Cet outil décrit étape par étape le processus de création d'un réseau WEN et de mise en place de ses trois piliers les plus importants : renforcement des capacités, réseautage et communications. Le processus mis en avant dans ces outils est la garantie que tous les membres du réseau ont la même perception de leur rôle, de leurs responsabilités et engagements. Cet outil peut s'utiliser facilement pour créer un WEN dans une ville, ou au niveau provincial, national ou régional en tout point du globe. Il reprend les retours d'expériences et meilleures pratiques des actions menées par les gouvernements des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud Est (Brunei, Cambodge, Indonésie, RPD du Laos, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam) dans l'élaboration d'un ASEAN-WEN qui est aujourd'hui le plus grand réseau mondial de lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages qui utilise toute une gamme d'actions énergiques.

3. Activités des représentants régionaux

3.1 Le docteur Adrienne Sinclair, Présidente du Comité pour les plantes et représentante régionale pour l'Amérique du Nord a dans le cadre de ses anciennes fonctions de Présidente par intérim du Comité pour les plantes préparé ou soutenu la préparation des rapports du Comité pour les plantes présentés à la 17^e session de la Conférence des parties à la CITES. Elle a également participé à la réunion de cadrage de l'IPBES pour l'évaluation sur l'utilisation durable de la biodiversité, du 2 au 4 août 2016, à Bonn, en Allemagne, en qualité de personne ressource pour la CITES. Elle a également co-présidé avec la Suisse le groupe de travail sur le commerce des plantes reproduites artificiellement du Comité pour les plantes.

En leur qualité de présidente par intérim du Comité pour les plantes et de présidente du Comité pour les animaux, le Dr. Adrienne Sinclair et Mme. Carolina Caceres ont cosigné avec le président du Comité permanent et le Secrétariat un article intitulé « Mainstreaming CITES and synergies for contributing to Aichi Targets and 2030 SDGs » (Intégration de la CITES et des synergies contribuant à la réalisation des objectifs Aichi et des SDG 2030), commandé par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

4. Coopération régionale

Canada/Mexique/USA

4.1 Les membres de la région d'Amérique du Nord communiquent régulièrement dans le cadre de notre engagement à se rencontrer et discuter des questions régionales liées à la CITES. Ils se réunissent tous les ans au Comité trilatéral Canada/USA/Mexique pour la conservation et la gestion des espèces sauvages et

des écosystèmes et à la réunion de gestion pour débattre des questions d'intérêts mutuels. Au cours de la présente période, les réunions se sont tenues à Ottawa, Canada, du 15 au 19 août 2016 et à Ensenada, Mexique, du 15 au 18 mai 2017. Les trois pays ont discuté des questions de mise en œuvre de la CITES, de la préparation des sessions CITES et autres sujets intéressant la région.

- 4.2 Le projet devant s'étaler sur deux ans et intitulé « Renforcement de la conservation et de la production durable de certaines espèces d'Amérique du Nord inscrites à l'Annexe II de la CITES » financé par la Commission sur la coopération environnementale (CEC) et élaboré en collaboration avec les autorités nord-américaines de la CITES, s'est achevé en janvier 2017. A partir d'une analyse exhaustive du commerce des groupes d'espèces prioritaires de l'Annexe II – requins, tarentules, perroquets, tortues marines et bois – le projet a abouti à la mise au point d'une série de plans d'action qui fournissent les directives sur les moyens de réduire les prélèvements et le commerce non durables, d'améliorer les connaissances sur la biologie des espèces pour mieux fonder les décisions sur des bases scientifiques, et de faciliter la traçabilité, la conservation des espèces et les moyens d'existence des acteurs tout au long de la chaîne commerciale. Les plans d'action finalisés ont été communiqués au cours d'une réception en marge de la réunion de mai 2016 du Comité trilatéral Canada/USA/Mexique pour la conservation et la gestion des espèces sauvages et des écosystèmes à Ensenada, Mexique. Un projet de suivi dans le cadre du plan d'activité de la CEC 2017-2018 intitulé « Production et commerce durables, légaux et traçables des espèces nord-américaines de requins, tortues marines, tarentules et bois inscrites à la CITES » est en cours d'élaboration pour appuyer la mise en œuvre des actions prioritaires identifiées dans les plans d'action.

Canada

- 4.3 Plus des trois quart du commerce en espèces sauvages du Canada se fait au sein des Amériques. En octobre 2015, le Canada a participé à la première Conférence régionale sur la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts : lutte contre la fraude en Amérique. Cette conférence s'est réunie à Cancun, Mexique, organisée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, le Procureur fédéral du Mexique pour la protection de l'environnement (PROFEPA) et la Banque mondiale. A la conférence, les pays se sont engagés sur une liste de quatorze principes et un plan d'action propre à mieux organiser les actions locales de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages dans la région.

5. Réunions et ateliers

Canada/Mexique/USA

- 5.1 « Atelier international sur les essences de bois inscrites à la CITES » : Les représentants d'Environment Canada, de l'organe de gestion des USA et de l'autorité scientifique du Mexique (CONABIO) ont participé à *Atelier international sur les essences de bois inscrites à la CITES* organisé à La Antigua, Guatemala, du 7 au 9 février 2017 avec des financements de l'Union Européenne. L'objectif de l'atelier était d'aider les Parties à remplir leurs obligations au regard des essences d'arbres inscrites à la CITES et de procéder à un échange d'expériences sur la gestion et le commerce international de ces espèces. Les discussions ont largement porté sur les difficultés causées par les inscriptions des bois de rose et palissandres adoptées à la CoP17. Le Canada notamment a présidé un groupe de travail qui a examiné les difficultés et secteurs prioritaires associés aux Résolutions et Décisions post CoP17 sur les essences d'arbres.

Des représentants d'une quinzaine de Parties à la CITES ont participé à l'atelier (dont les États des aires de répartition et les principaux importateurs).

Canada

- 5.2 En février 2016, le Canada a participé à une réunion destinée à fournir conseils et recommandations pour l'élaboration d'un Guide sur les avis de commerce non préjudiciable CITES pour les plantes vivaces : neuf étapes pour appuyer les autorités scientifiques CITES à formuler des avis de commerce non préjudiciable (ACNP) pour les espèces inscrites à l'Annexe II de la CITES à partir de données scientifiques.

Mexique

- 5.3 Au cours de la période, les autorités CITES, la CONAFOR et autres organismes ont activement participé aux réunions suivantes sur les espèces végétales inscrites à la CITES :
- a) Réunion du groupe de travail sur l'élaboration d'un premier brouillon de Guide pour l'élaboration de plans de gestion pour l'acajou (23 mars 2017, Mexico, Mexique). Ce guide servira de base aux

décisions portant sur l'élaboration des plans de gestion de la forêt impliquant des prélèvements durables d'acajou. Le groupe de travail comprenait, entre autres, des représentants de la CONAFOR, de la Direction générale de la gestion des forêts et de l'utilisation des sols (DGGFS), de la DGVS-SEMARNAT, de la CONABIO et d'ONG concernées.

- b) Toujours au sujet de l'application des inscriptions de l'acajou mexicain aux Annexes de la CITES, les autorités compétentes ont activement participé à d'autres réunions sur les plans de gestion des espèces, et ont documenté les réussites dans le cadre du projet « Biodiversité dans les forêts productives et marchés certifiés pour faciliter la délivrance des permis CITES ».
- c) Plusieurs autorités mexicaines et européennes, ainsi que des spécialistes étrangers ont participé au premier atelier du projet « Commerce légal et illégal d'espèces sauvages entre l'Union Européenne et le Mexique » (18 avril 2017, Mexico, Mexique) dirigé par la CONABIO et la Commission Européenne.

États-Unis d'Amérique

- 5.4 Atelier pépinières CITES : En novembre 2015, plusieurs représentants de l'organe de gestion et de l'autorité scientifique des USA ont été invités à intervenir au cours d'un atelier organisé avec des pépinières basées en Floride pour présenter la CITES et les conditions d'obtention de permis pour les plantes reproduites artificiellement. Beaucoup de pépinières du Sud de la Floride détiennent des permis CITES ou commercialisent à l'international des plantes inscrites aux Annexes de la CITES. L'atelier a été l'occasion d'aider les participants à mieux comprendre la CITES et les conditions d'obtention de permis d'importation/exportation d'espèces végétales inscrites à la CITES.
- 5.5 Atelier sur la réglementation APHIS : Le Service de l'inspection de la santé des animaux et des végétaux (APHIS Animal and Plant Health Inspection Service) du Département américain de l'Agriculture (USDA) a organisé des ateliers à la station d'inspection des végétaux d'Honolulu (4 avril 2016) et à celle de San Diego (12 décembre 2016), à l'intention des agents de la protection des végétaux et de la quarantaine, et des douanes et de la protection des frontières et portant sur la mise en œuvre de la réglementation CITES. Les ateliers de trois jours sont une introduction condensée aux politiques/règlements de la CITES, aux conditions d'obtention de permis, aux inspections, au traitement des expéditions, à l'identification, aux protocoles de saisie/confiscation et autres questions liées à la lutte contre la fraude aux ports d'entrée et de sortie, destinée à renforcer les connaissances de ces agents concernant leurs fonctions et responsabilités.
- 5.6 Atelier régional sur *Dalbergia* en Amérique central (16-20 mai 2016) : L'USFS - programmes internationaux (IP), a facilité un atelier régional rassemblant des acteurs de la lutte contre l'exploitation forestière illicite dans les pays du CAFTA-DR auquel ont participé des chercheurs, des représentants de la CITES, une petite société d'exploitation forestière et des agents des douanes. Cet atelier a examiné l'ensemble de la population de *Dalbergia*, son écologie et sa gestion, discuté de l'exploitation forestière illicite dans la région et réfléchi à des plans d'action propres à mettre en place une stratégie de gestion durable pour ces espèces. Par ailleurs, au cours de l'année fiscale 2016, l'USFS a engagé les services d'un représentant de la CITES au Guatemala qui, dans le cadre de cet accord, a élaboré un rapport complet sur la population et l'écologie du genre *Dalbergia*, ainsi que les données concernant son commerce. Sur la base de ces informations, deux brochures sur l'identification des espèces de *Dalbergia* ont été élaborées à l'intention des professionnels des douanes et de l'industrie forestière. Pour la version en espagnol, prendre contact avec scientificauthority@fws.gov.
- 5.7 Ateliers d'identification macroscopique des bois : L'USFS-IP a facilité cinq ateliers d'identification des bois de rose pour les pays du CAFTA-DR (quatre en mars et avril 2016 et un en février 2017). Dans ces ateliers, les participants des agences gouvernementales et des universités ont appris à distinguer les *Dalbergia* spp. des autres essences de bois fréquemment commercialisées. La formation comprenait également des informations sur les activités de la CITES et examinait les inscriptions de plusieurs *Dalbergia* spp. aux Annexes II et III de la CITES. En avril 2017, l'USFS-IP a facilité une formation des formateurs pour les ateliers régionaux sur l'identification des bois par un groupe de spécialistes, favorisant ainsi la collaboration et le renforcement des capacités à l'échelle régionale.
- 5.8 Ginseng américain : L'autorité scientifique et l'organe de gestion des États-Unis ont organisé une réunion des coordinateurs du programme État et Tribus pour le ginseng américain (*Panax quinquefolius*) en juillet 2017 en Virginie occidentale, à laquelle ont participé les représentants de 19 États et une tribu autochtone. La discussion a porté sur les questions de gestion et actions de régulation permettant de poursuivre une cueillette durable de ginseng américain pour le commerce international. Les participants ont également participé au symposium sur le thème : L'avenir du ginseng américains et des plantes botaniques forestières, coordonné par United Plant Savers, une organisation non gouvernementale, en collaboration avec l'autorité CITES des États-Unis. Le symposium a présenté les nouveaux travaux et nouvelles données sur la situation

et le commerce du ginseng américain et de l'hydraste du Canada (*Hydrastis canadensis*) et autres plantes forestières commercialisées. Les actes du symposium seront mis en ligne sur le site web UpS <https://www.unitedplantsavers.org/>.

6. Autres questions

Mexique

- 6.1 La CONABIO est en train d'élaborer le projet « Évaluation de la situation de conservation et du potentiel d'utilisation durable du candelilla (*Euphorbia antisiphilitica*) dans les régions de cueillette de l'État de Coahuila » visant à délimiter l'aire répartition actuelle de l'espèce et à déterminer son abondance et sa situation de conservation dans les zones soumises à prélèvements dans le but de renforcer sa gestion durable. Le travail de terrain est terminé et le consultant et l'autorité scientifique travaillent à l'analyse des données. En même temps, CONABIO travaille à l'élaboration d'un manuel destiné à améliorer les études servant à appuyer l'utilisation durable du candelilla.
- 6.2 Au cours de la période, l'autorité mexicaine CITES de lutte contre la fraude (PROFEPA) a mené environ 10 400 vérifications concernant les mouvements transfrontaliers de spécimens d'origine sauvage de la flore, de leurs parties et produits dérivés. Les principales espèces en transit sont : *Aloe ferox*, *Bulnesia sarmentoi*, *Cedrela odorata*, *D. latifolia*, *D. nigra*, *D. retusa*, *Dalbergia granadillo*, *E. antisiphilitica*, *Guaiaacum sanctum*, *Olneya tesota*, *Opuntia cholla*, *Pericopsis elata*, *Swietenia macrophylla*, et *S. macrophyllase*. Les détails de ces opérations figurent en annexe au présent document.

États-Unis d'Amérique

- 6.3 *Évaluation Liste Rouge de l'hydraste du Canada* : NatureServe, qui est l'autorité Liste Rouge pour les végétaux d'Amérique du Nord, a mené une évaluation Liste Rouge pour l'UICN sur l'hydraste du Canada (*Hydrastis canadensis*), plante médicinale canadienne et étatsunienne inscrite à l'Annexe II. L'évaluation Liste Rouge est en cours et pourrait être publiée dès l'été 2017. Lorsqu'elle sera publiée, les résultats seront mis en ligne sur la Liste Rouge des espèces menacées (voir : <http://www.iucnredlist.org/>) Le travail a été effectué à partir d'une étude portant sur l'ensemble de l'aire de répartition, à la demande de l'autorité CITES des États-Unis en 2012 dont les résultats ont montré que l'hydraste était Vulnérable (G3G4) selon les critères de NatureServe (voir : <http://explorer.natureserve.org/>)
- 6.4 Actions de lutte contre la fraude :
- 6.4.1 U.S. v. LUMBER LIQUIDATORS : Une enquête menée conjointement par le Bureau de lutte contre la fraude de l'USFWS et Homeland Security Investigations (HSI) a mis au jour un trafic de parquets en bois dur issus de prélèvements illégaux et illégalement importés aux États-Unis qui durait depuis plusieurs années. L'enquête a permis d'obtenir la première condamnation pour importation de bois illégal et la plus grosse amende jamais obtenue en application de la Loi Lacey. Les parquets étaient fabriqués en Chine avec des bois illégalement prélevés dans l'extrême orient russe, dans l'habitat des derniers tigres de Sibérie et panthères de l'Amour. Lumber liquidators a plaidé coupable pour faux témoignage et quatre chefs d'accusation pour importation et transport en contravention avec la Loi Lacey. L'amende infligée par le tribunal fédéral s'élevait à plus de 13 millions USD. Par ailleurs, la société a été condamnée à 5 ans de mise à l'épreuve et à mettre en place un plan de respect de l'environnement approuvé par le gouvernement et soumis à des audits indépendants.
- 6.4.2 ILLINOIS & MISSOURI GINSENG : Au cours d'une opération secrète menée avec le Département de la conservation du Missouri et le Département des ressources naturelles de l'Illinois, le Bureau de lutte contre la fraude de l'USFWS a mené une vaste enquête sur nombre de personnes et sociétés se livrant à la collecte illégale, au trafic et à la falsification de documents portant sur le ginseng américain. En septembre 2015, 40 agents fédéraux et 66 agents étatiques ont procédé à de nombreuses perquisitions au Missouri et en Illinois. Ils ont saisi plus de 705 livres de ginseng séché et les registres commerciaux de 17 marchands de ginseng. Les poursuites pour violation de la Loi Lacey (fédérale) et/ou violation des lois de l'État sont en cours devant les tribunaux de district et devant les juridictions étatiques.

Verifications

2015 (Nov-Dic)		2016		2017 (Jan-May)	
Species	Verif	Species	Verif	Species	Verif
<i>Euphorbia antisiphilitica</i>	2	<i>Euphorbiaantisiphilitica</i>	80	<i>Euphorbiaantisiphilitica</i>	39
<i>Dalbergiaretusa</i>	1	<i>Dalbergiaretusa</i>	2	<i>Aloe ferox</i>	1
<i>Dalbergianigra</i>	1	<i>Dalbergia granadillo</i>	1	<i>Bulnesiasarmentoi</i>	1
		<i>Cedrelaodorata</i>	31	<i>Cedrelaodorata</i>	12
		<i>Guaiacumsanctum</i>	3	<i>Dalbergia latifolia</i>	15
		<i>Swieteniamacrophylla</i>	33	<i>Guaiacumsanctum</i>	3
				<i>Olneyatesota</i>	1
				<i>Opuntia cholla</i>	1
				<i>Pericopsis elata</i>	1
				<i>Swieteniamacrophylla</i>	16

Inspections

2015 (Nov-Dic)		2016		2017 (Jan-May)	
Species	Inspectories	Species	Inspectories	Species	Inspectories
<i>Euphorbiaantisyphilitica</i>	Nuevo Laredo	<i>Euphorbiaantisyphilitica</i>	AICM, Altamira, Cd. Hidalgo, P. Colombia, Manzanillo, Nuevo Laredo and Veracruz.	<i>Euphorbiaantisyphilitica</i>	AICM, Cd. Hidalgo, Ensenada, Manzanillo, Nuevo Laredo.
<i>Dalbergiaretusa</i>	Lázaro Cárdenas	<i>Dalbergiaretusa</i>	Veracruz	<i>Aloe ferox</i>	AICM
<i>Dalbergianigra</i>	AICM	<i>Dalbergia granadillo</i>	Lázaro Cárdenas	<i>Bulnesiasarmentoi</i>	Veracruz
		<i>Cedrelaodorata</i>	AIMérida, Altamira, Manzanillo, Mazatlán, N. Laredo, Progreso and Veracruz	<i>Cedrelaodorata</i>	Mérida, Manzanillo, Mazatlán and Nuevo Laredo.
		<i>Guaiacumsanctum</i>	Progreso and Lázaro Cardenas	<i>Dalbergia latifolia</i>	Tijuana
		<i>Swieteniamacrophylla</i>	AICM, Progresoand P. Morelos	<i>Guaiacumsanctum</i>	Veracruz and Lázaro Cárdenas
				<i>Olneyatesota</i>	Guaymas
				<i>Opuntia cholla</i>	Ensenada
				<i>Pericopsis elata</i>	Tijuana
				<i>Swieteniamacrophylla</i>	Manzanillo, Nuevo Laredo, Progreso and P. Morelos

Destinations

2015 (Nov-Dic)		2016		2017 (Jan-May)	
Species	Destinations	Species	Destinations	Species	Destinations
<i>Euphorbiaantisyphilitica</i>	CAN, MEX	<i>Euphorbiaantisyphilitica</i>	AUSTRALIA, BOLIVIA, BRAZIL, CAN, CHINA, COLOMBIA, KOREA, USA, GUATEM., INDIA, INDONESIA, ITALY, JAPAN, MEX, NETHERLANDS AND TAIWAN	<i>Euphorbiaantisyphilitica</i>	CAN, CHINA, COLOMBIA, KOREA, COSTA RICA, USA, FRANCE, GUATEMALA, INDONESIA, JAPAN, MEX
<i>Dalbergiaretusa</i>	CHINA	<i>Dalbergiaretusa</i>	CHINA	<i>Aloe ferox</i>	SOUTH AFRICA
<i>Dalbergianigra</i>	MEX	<i>Dalbergia granadillo</i>	TAIWAN	<i>Bulnesiasarmentoi</i>	PARAGUAY
		<i>Cedrelaodorata</i>	CUBA, USA, MEX	<i>Cedrelaodorata</i>	USA, MEX, DOMIN. REP.
		<i>Guaiacumsanctum</i>	CHINA, PHILIPPINES	<i>Dalbergia latifolia</i>	USA
		<i>Swieteniamacrophylla</i>	USA, CAN	<i>Guaiacumsanctum</i>	GERMANY, JAPAN
				<i>Olneyatesota</i>	CHINA
				<i>Opuntia cholla</i>	JAPAN
				<i>Pericopsis elata</i>	MEXICO
				<i>Swieteniamacrophylla</i>	USAA, MEX, DOMINICANAN REP.

Origin

2015 (Nov-Dic)		2016		2017 (Jan-May)	
Species	Origin	Species	Origin	Species	Origin
<i>Euphorbiaantisyphilitica</i>	MEX	<i>Euphorbiaantisyphilitica</i>	MEX	<i>Euphorbiaantisyphilitica</i>	MEX
<i>Dalbergiaretusa</i>	MEX	<i>Dalbergiaretusa</i>	MEX	<i>Aloe ferox</i>	SOUTH AFRICA
<i>Dalbergianigra</i>	UK	<i>Dalbergia granadillo</i>	MEX	<i>Bulnesiasarmentoi</i>	PARAGUAY
		<i>Cedrelaodorata</i>	IVORY COAST, C. RICA, GHANA, MEX	<i>Cedrelaodorata</i>	IVORY COAST, MEX
		<i>Guaiacumsanctum</i>	MEX	<i>Dalbergia latifolia</i>	INDIA, INDONESIA
		<i>Swieteniamacrophylla</i>	MEX	<i>Guaiacumsanctum</i>	MEX
				<i>Olneyatesota</i>	MEX
				<i>Opuntia cholla</i>	MEX
				<i>Pericopsis elata</i>	CONGO
				<i>Swieteniamacrophylla</i>	MEX, PERU